

CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

LE BILAN DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



Une formation d'une demi-journée qui vous permet :

- ➔ de faire le point sur votre situation et votre expérience professionnelle,
- ➔ de définir votre projet d'accès à l'emploi en France à court terme,
- ➔ de vous préparer à la mobilité vers des emplois en améliorant si nécessaire vos compétences,
- ➔ d'approfondir, réorienter ou valider votre projet professionnel,
(*et si nécessaire*) ➔ de vous conduire à suivre une formation.

